

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga : haro sur les violences faites aux femmes !

CETTE problématique a fait l'objet d'une sensibilisation dans la ville

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/Gabon

À l'initiative du ministère de la Promotion et de l'intégration de la femme au développement, chargée de la Lutte contre les violences faites aux femmes, une campagne de sensibilisation à cette problématique a eu lieu le week-end écoulé à Tchibanga. L'esplanade du service provincial de la Famille a abrité la cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités administratives locales, dont la gouverneure de la Nyanga, Christiane Leckat, des représentants des associations et autres Organisations non gouvernementales (ONG)

engagées dans la lutte contre les violences conjugales. En sa qualité de cheffe de service provincial de la Promotion et de l'intégration de la femme, Clarisse Nganga Pecka a planté le décor sur ce thème sensible. Elle a ensuite indiqué, qu'après Tchibanga, la campagne de sensibilisation pourrait se poursuivre dans les autres départements de la Nyanga. De son côté, le procureur de la République près du tribunal de première instance de Tchibanga, Illicht Djeme Benga, s'est appesanti sur les violences conjugales dans toutes leurs formes : viols, agressions sexuelles, viols sur mineurs, assassinats – par le conjoint ou l'ex-conjoint –, etc. Selon lui, "la violence conjugale découle d'un rapport de domination et se distingue par des disputes conjugales (...).



Les officiels, dont la gouverneure Leckat ©, lors de la sensibilisation.

Les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles touchent un homme ou une femme, car il n'y a pas que les femmes qui sont violentées". À cet effet, il a invité

les victimes de ce type de violences à signaler les faits, afin de bénéficier des mesures de protection des institutions publiques et des associations.

La gouverneure Christiane Leckat a ainsi lancé un appel aux associations et ONG à relayer amplement le message auprès du plus grand nombre.

Installation des auxiliaires de commandement



Installation du chef de regroupement de Konoville.

LE préfet du Ntem, Jean-Claude Moundziegou Maloulah, en a présidé la cérémonie le week-end écoulé.

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

EN sa qualité de préfet du département du Ntem (Bitam), Jean-Claude Moundziegou Maloulah a procédé, le 22 février écoulé, aux installations de nouveaux auxiliaires de commandement dans certains villages et regroupement des vil-

lages du canton Koum. Il s'agit, des chefs de village, Pamphile Edou Abagha (Mongos), Franklin Aba'a (Bindoumesang), Daniel Ondzigui Ondo (Missomingane) et Jérôme Ndong Obame (Assok-Seng). Et du chef de regroupement des villages Konoville, Romain Akue Essimengane. Pour la circonstance, le préfet du Ntem était accompagné du président du Conseil départemental, Lambert Edou, du maire de Bitam Jules Mbele Asseko, et du chef du canton Koum, Bernard Ella Ollomo. "Auxiliaires de commandement devenus, soyez des modèles dans l'exercice de vos nouvelles charges. Un chef doit être intègre et impartial dans ses jugements car, il est le chef de tous les villageois, sans distinction aucune. Travaillez aussi en étroite collaboration avec les autorités administratives locales. Mais, tels des maçons, c'est au pied du mur qu'on vous jugera" a déclaré le préfet du Ntem.

Du matériel aux écoles et dispensaires du canton Doum-Doumandzou



Le député Wilfried Biveghe Bi Ndong et quelques bénéficiaires du don.

UN geste du député Wilfried Biveghe Bi Ndong.

E.NDONG ASSEKO
Libreville/Gabon

METTANT à profit la période d'intersession parlementaire, le député du canton Doum-Doumandzou, dans le département de l'Okano, Wilfried Biveghe Bi Ndong, a effectué une tournée dans sa circonscription politique. Il s'est agi, entre autres, d'aller

rendre compte des travaux des élus du peuple à l'Assemblée nationale, en s'appesantissant notamment, sur l'examen du budget 2020. Indépendamment du compte rendu parlementaire, l'élu national avait aussi à cœur de poser quelques actions concernant certaines doléances récurrentes des populations, portant sur l'éducation et la santé. Aussi, a-t-il doté les écoles et les dispensaires de la

contrée de matériels nécessaires à leur fonctionnement et assainissement. En effet, les directeurs d'école et les infirmiers – de même que les chefs de village et regroupements de villages – ont reçu du parlementaire des débroussailleuses, des brouettes, du carburant et des tableaux noirs. Grâce à ces matériels, ces responsables devront nettoyer en permanence les unités sociales concernées. Une donation qui a mis du baume au cœur des populations qui, à l'occasion, ont exprimé leur satisfaction au bienfaiteur. Celui-ci, accompagné du président du Conseil départemental de l'Okano, a recueilli d'autres doléances ayant un caractère essentiellement social. L'étape du district de Sam a été rehaussée par la présence du sous-préfet, Emmanuel Ze-Ovono-Oto'o, avec lequel le député Wilfried Biveghe-Bi-Ndong a devisé sur les préoccupations des populations de sa circonscription, lui rendant compte des articulations de sa tournée.